



Temps d'échanges

SBAA – Entreprises

Les Châtelets / Technopole

07/03/2025

La terre, la mer, l'avenir en commun

 saintbrieuc-armor-agglo.fr



**SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

1 Mot d'accueil



Hervé GUIHARD

Saint-Brieuc Armor Agglomération
Vice-Président Economie, Industrie,
Commerce, Artisanat, Zones
d'Activités Economiques, Palais des
Congrès

Jean-Charles COSSON

**AZIC (Association de la Zone
Industrielle des Châtelets)**
Président

2 Objectifs de ces « comités de sites »



Faire émerger des problématiques ou des projets

Mettre en place des actions concrètes à l'échelle d'un parc d'activités

Mieux vous connaître et mieux connaître vos attentes!

3 Transition écologique des entreprises



- Mobilités
- Eau
- Déchets / Ressources
- Énergies
- Aides financières

3.1 Mobilités

- **Un opérateur dédié pour accompagner les entreprises**

Baie d'Armor Transports accompagne les entreprises

Claudie GALLAIS
la conseillère en mobilité
POUR VOUS ACCOMPAGNER



Mail : cgallais@tub.bzh

Animations mobilité au sein de votre structure

- **Essai vélos électriques (lors d'animation ou sur une période définie)**
- Essai d'une trottinette électrique
- **Conseils personnalisés sur la mobilité auprès de vos salariés**
- Offre d'essai du bus pendant une semaine
- ...



22 entreprises accompagnées -
près de 10 000 salariés

Crédit Agricole, Leroy Merlin, Hôpital Yves Le Foll, HPCA, Centre Leclerc de Plérin, Stalaven...

• Astuces MOBILITÉ combinées !

ON MIXE LES MODES !

- ▶ **Bus + trottinette** (pour le premier ou dernier km). Les trottinettes sont acceptées à bord des bus (sous condition de pouvoir les plier afin de ne pas gêner les autres voyageurs)
- ▶ **Bus à l'aller – covoiturage au retour** avec un collègue
- ▶ **Voiture + bus** vers le centre-ville : possibilité de se garer sur un parking gratuit
>> P+R Avenir » rue de l'avenir - Ligne A aux 10 minutes
>> Aquabaie » parking Pierre de Coubertin - Ligne D aux 20 minutes
- ▶ **Train + bus** : tarif combiné SNCF + TUB (-50% sur l'abonnement de bus) : se renseigner à l'Espace KorriGo en gare SNCF.
- ▶ **Train + vélo** : arrivé(e) en Gare, je prends mon vélo dans le parking sécurisé de la Maison du Vélo au Vélo Park. Abonnement gratuit au Vélo Park si abonné au TER, BUS

Mise en place de 2 nouvelles lignes : M4 et N4

> Rappel du contexte



Suite à une expérimentation menée sur l'entreprise Euralis (Stalaven) et suite aux résultats d'une enquête Mobilité

► Une décision politique a été prise (lors du CA du 6 juin 2024) de créer 2 nouvelles lignes M4 et N4 complémentaires à la ligne régulière 20



19 entreprises ont répondu
1345 salariés



Distribution du flyer :

- Entreprises de la zone en horaires décalés (enquête)
- Agences d'interim
- Pôle Emploi et Espace Initiative Emploi

Nouveau ! tub A compter du 2 septembre 2024

Les lignes M4 & N4

SAINT-BRIEUC ↔ LANGUEUX ↔ YFFINIAC ↔ HILLION AUBRAC

LES TICKETS

- Ticket décalé 2h > 2€
- 30 tickets voyage 1h = 15€
- Ticket journée = 4€
- Ticket hebdomadaire = 10€

LES ABONNEMENTS

- Abonnement annuel -18 ans = 185€
- Abonnement annuel -18 ans - 130€*
- Abonnement annuel -18 ans et -20 ans = 280€
- Abonnement annuel -20 ans et -40 ans = 280€
- Abonnement annuel -40 ans = 200€

LES ABONNEMENTS

- Abonnement annuel -18 ans = 185€
- Abonnement annuel -18 ans - 130€*
- Abonnement annuel -18 ans et -20 ans = 280€
- Abonnement annuel -20 ans et -40 ans = 280€
- Abonnement annuel -40 ans = 200€

LES ABONNEMENTS

- Abonnement annuel -18 ans = 185€
- Abonnement annuel -18 ans - 130€*
- Abonnement annuel -18 ans et -20 ans = 280€
- Abonnement annuel -20 ans et -40 ans = 280€
- Abonnement annuel -40 ans = 200€

LES ABONNEMENTS

- Abonnement annuel -18 ans = 185€
- Abonnement annuel -18 ans - 130€*
- Abonnement annuel -18 ans et -20 ans = 280€
- Abonnement annuel -20 ans et -40 ans = 280€
- Abonnement annuel -40 ans = 200€

LES ABONNEMENTS

- Abonnement annuel -18 ans = 185€
- Abonnement annuel -18 ans - 130€*
- Abonnement annuel -18 ans et -20 ans = 280€
- Abonnement annuel -20 ans et -40 ans = 280€
- Abonnement annuel -40 ans = 200€

Nouveau !

Le matin avec la ligne M4

LES VILLAGES ESPACE COMMERCIAL > GARE CENTRE > LANGUEUX > YFFINIAC > HILLION AUBRAC

Ligne **tub** M4 Horaires rentrée septembre 2024

Vers HILLION AUBRAC

UMC.V	UMC.V
LES VILLAGES ESPACE COM.	06:20
BEAUVES	06:30
THEODALE BRODT	06:41
HELENE BOUCHER	06:41
PAUL FEVAL	06:42
TOUR D'YVINGRE	06:43
LAENEC	06:44
CARDONNALS	06:45
GARE CENTRE	06:48
CENTRE LES CHAMPS	06:20
PARADISE JUSTICE	06:21
MOISSIGNON	06:22
BALDIC	06:23
PÔLE UNIVERSITAIRE	06:27
BEAURVILLE	06:29
LANGUES	06:30
LANGUES	06:30
PARIS	06:31
DOUENANT	06:33
LES CYCLES	06:33
AMBROISE FIBÉ	06:33
LESCALE	06:34
LANGUEUX ESPACE COM.	06:35
MOISSIGNON	06:36
LANGUEUX CENTRE	06:38
VILLEMORE	06:38
LA CHÊNE	06:39
NADÈRES	06:39
HAUTS CHÊNES	06:40
VAL JOSSELIN	06:42
YFFINIAC CENTRE	06:43
YFFINIAC PENITENCIÈRE	06:43
YFFINIAC PENITENCIÈRE	06:43
LES MONIÈTRES	06:46
LA FERRE	06:51
HILLION AUBRAC	06:52

Vers LANGUEUX POSTE

UMC.V	UMC.V
MILLION AUBRAC	06:52
CHATEAU ROUGE	06:51
LEAS	06:58
BOYMER SOU	06:59
COMBRIEN	07:00
ST. JEAN	07:01
YFFINIAC SALLE DES FÊTES	07:02
VAL JOSSELIN	07:03
HAUTS CHÊNES	07:05
NADÈRES	07:05
LA CHÊNE	07:06
VILLEMORE	07:06
LANGUEUX POSTE	07:06

En journée avec la ligne 20

CENTRE - CLEMENCEAU
↔ LANGUEUX CENTRE
↔ YFFINIAC
↔ HILLION CENTRE

Fiche horaires disponibles sur **tub.bzh** (rubrique Réseau/Lignes).

Horaires ligne 20

Retrouvez tous les horaires des lignes TUB sur : tub.bzh/reseau/lignes

Nouveau !

Le soir avec la ligne N4

LES VILLAGES ESPACE COMMERCIAL > GARE CENTRE > LANGUEUX > YFFINIAC > HILLION AUBRAC

Ligne **tub** N4 Horaires rentrée septembre 2024

Vers LANGUEUX POSTE

UMC.V	UMC.V
HILLION AUBRAC	21:05
PA LA FERRE	21:06
LES MONIÈTRES	21:09
PA LA FERRE	21:10
YFFINIAC PENITENCIÈRE	21:12
YFFINIAC SALLE DES FÊTES	21:14
VAL JOSSELIN	21:14
HAUTS CHÊNES	21:16
NADÈRES	21:16
LA CHÊNE	21:17
VILLEMORE	21:17
LANGUEUX POSTE	21:19

Vers HILLION AUBRAC > LANGUEUX POSTE

UMC.V	UMC.V
LANGUEUX POSTE	21:19
VILLEMORE	21:17
LA CHÊNE	21:17
NADÈRES	21:16
HAUTS CHÊNES	21:16
VAL JOSSELIN	21:14
YFFINIAC SALLE DES FÊTES	21:12
YFFINIAC PENITENCIÈRE	21:10
PA LA FERRE	21:09
LES MONIÈTRES	21:09
PA LA FERRE	21:06
HILLION AUBRAC	21:05

Scannez moi !

UMC.V: Lundi - Mercredi - Vendredi

Correspondance à l'arrêt Langueux Poste avec la ligne N2 vers Centre-Village de Saint-Brieuc et correspondance à Gare Centre avec les autres lignes Nocturne N1 et N2.

Flyer disponible sur demande auprès de Claudie GALLAIS (Conseillère en Mobilité) - cgallais@tub.bzh

3.2 EAU

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET STRATÉGIE NATIONALE



1

Sobriété hydrique

Inscrire la sobriété dans tous les usages, dans la durée, dans tous les secteurs
Plan Eau national de 2023 : – 10 % sur les volumes prélevés à l’horizon 2030.

2

Recycler les eaux de process et réutiliser les eaux usées traités

Industrie Agro

Décret n° 2024-33 du 24 janvier 2024 relatif aux eaux réutilisées dans les entreprises du secteur alimentaire

3

Usages d'Eaux Impropres à la Consommation Humaine (EICH)

L'arrêté et le décret du 12 juillet 2024, "relatif aux conditions sanitaires d'Eaux Impropres à la Consommation Humaine (EICH) pour des usages domestiques"

4

Orientation des financements vers la sobriété avant tout

2025 : **12e** programme d'intervention de l'Agence de l'Eau

Tarification incitative

Mise en place d'une tarification progressive pour encourager les économies d'eau + multiplication du coût des redevances Agence de l'eau

3.2 EAU



CCI 22

Jean-Sebastien FLINOIS

Conseiller d'entreprise Développement
Durable

T. 02 96 94 52 22 / M. 06 76 83 66 70

jean-sebastien.flinois@cotesdarmor.cci.fr

3.3 Déchets / Ressources

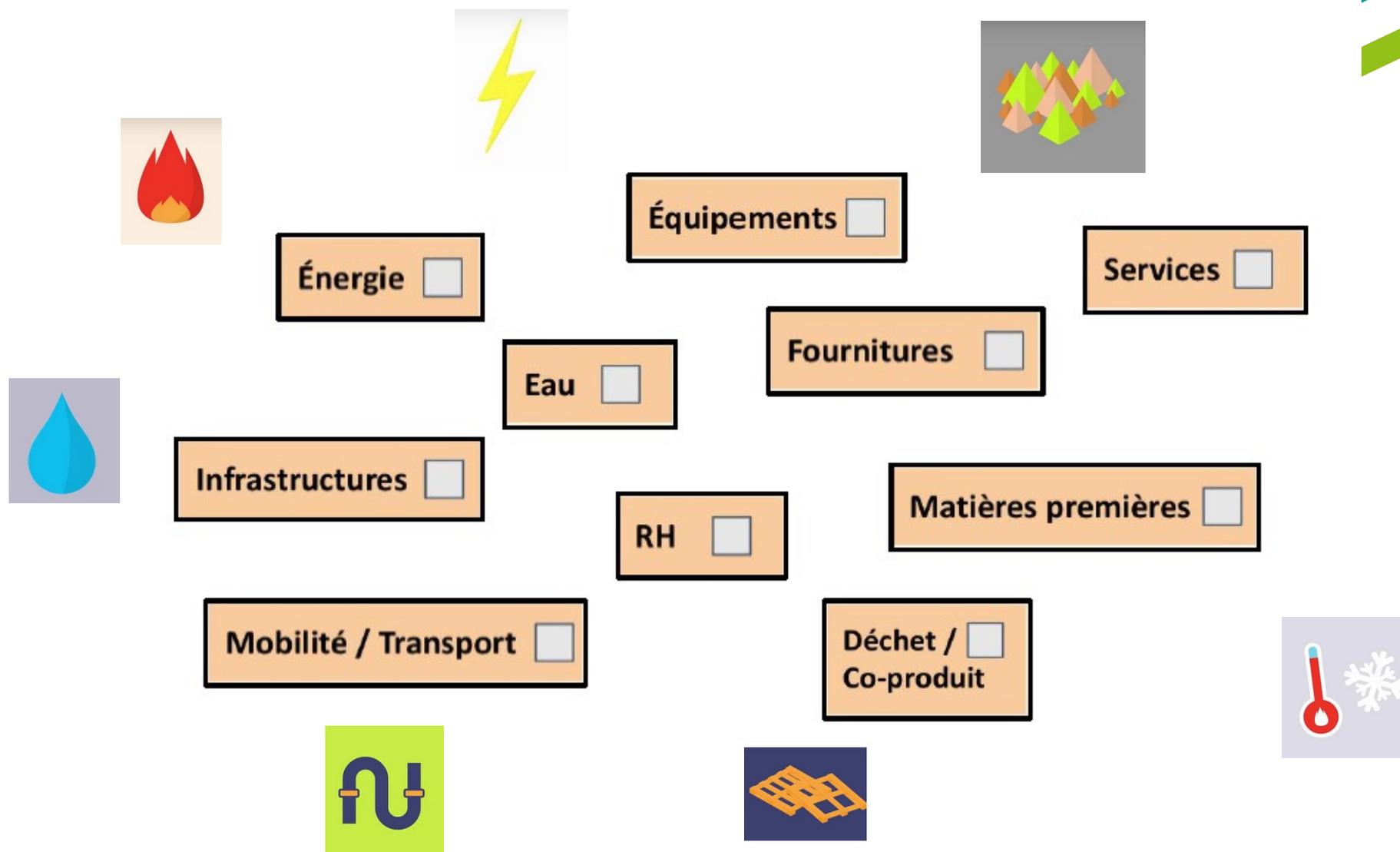
Un axe de transition à explorer ou conforter :



Mettre en place des
mutualisations
entre entreprises
pour consommer
moins de ressources



Quelles ressources mutualiser ?

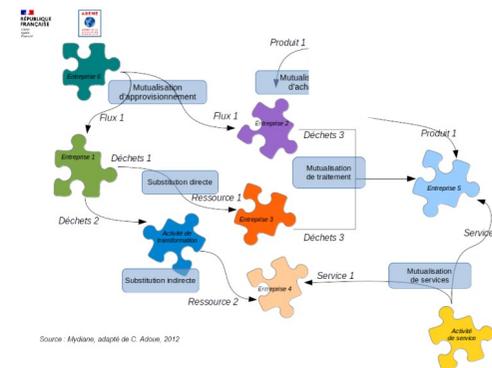


Intérêts des démarches de mutualisation de ressources



- **Amélioration des performances environnementales** des activités économiques
- **Réduction de charges** pour les entreprises
- **Attractivité du territoire** – logique de coopération inter-entreprises

On parle
« d'Écologie Industrielle et Territoriale »

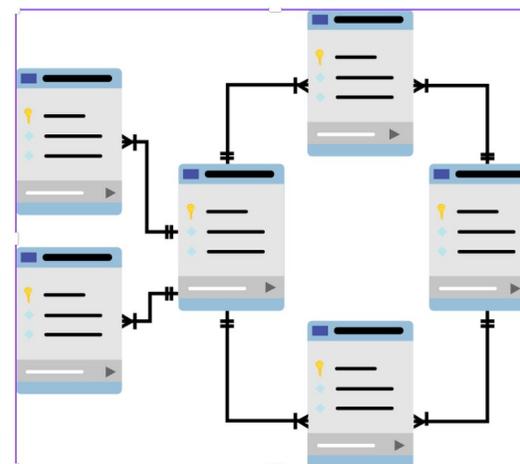


Détecter

les mutualisations ou coopérations possibles
entre entreprises



Ateliers de détection des
coopérations possibles



Plateforme numérique
en ligne

Envisager les coopérations entre entreprises, A quelle échelle ?



- **À l'échelle d'une zone d'activités**

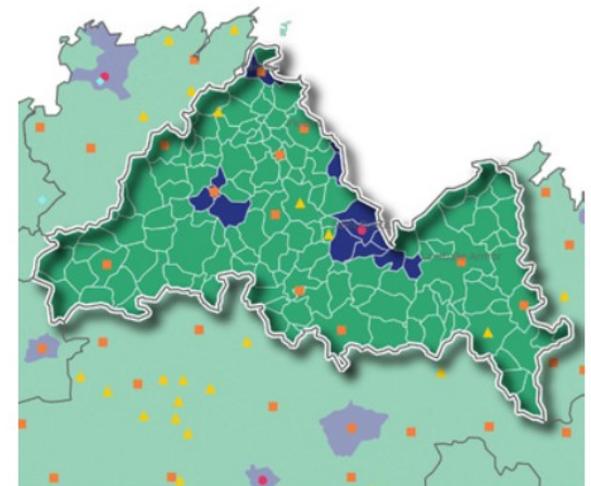
Par exemple, la zone industrielle des Châtelets,

ou



- **À l'échelle d'un territoire plus vaste**

*Par exemple, « Baie d'Armor Industrie »
sur 4 collectivités*



3.4 ENERGIE

Cadastre solaire

Le cadastre solaire est une cartographie interactive qui permet gratuitement d'évaluer le potentiel solaire des toitures sur le territoire de l'Agglomération de Saint-Brieuc.

Outil de **simulation** et d'aide à la décision

Cibles : syndics, bailleurs, entreprises, agriculteurs, administration...

Permet :

- Obtenir des informations sur le **potentiel solaire du bâtiment**
- Évaluer la **rentabilité énergétique** et **économique** de la pose de système solaire thermique ou PV
- Étudier la **faisabilité** et la mise en œuvre du projet

Ressources :

Accompagnement neutre et gratuit (SBAA ou ALEC)

Installateurs certifiés

Lien cadastre : <https://st-brieuc-armor-agglomeration.cadastre-solaire.fr/>

Informations :

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/mon-logement/je-minforme-achete-renove/cadastre-solaire>



CADASTRE SOLAIRE
www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Et si votre toiture pouvait produire de l'énergie ?

GRATUIT

- Simulation en 1 clic'
- Calcul de rentabilité de votre future installation
- Accompagnement neutre et gratuit

Plus d'infos : contact@alec-saint-brieuc.org

NOUVEAU
FLASHEZ ICI

La terre, la mer, l'avenir en commun
saintbrieuc-armor-agglo.bzh

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

3.4 ENERGIE

Exemple Mise en place d'une boucle d'autoconsommation photovoltaïque sur la ZA du Haut Monégne par Vitré Communauté

- > Lancement d'une étude d'opportunité
 - Potentiel de production de la ZA
 - Niveau de conso/production en électricité des entreprises
 - Modèle économique

- > Consommation actuelle : 26 Gigawatts/an ; potentiel de production de 8 Gigawatts via 60 000 panneaux, 11 millions € d'investissements

- > Lancement du projet
Création d'une société de co-investissement pour porter les investissements et revendre l'énergie produite avec 7 co-actionnaires ayant entre 15 et 500 salariés (Vitré communauté + 6 entreprises de la ZA).
Les avantages pour les entreprises : le prix, mais également la visibilité sur 20 ans
Les avantages pour l'Epci
 - Intérêt économique : 0,08 €/Kw acheté alors que Vitré Co achetait e à 0,25€
 - Loyer sur les terrainsEconomie chiffrée à 23 000€/an -> ROI très rapide !
1ère phase d'investissements : 1,2M€
 - Dont 300k€ apports : 75k€ Vitré dont 15k€ d'apport en capital et 55k€ en CCA (25%), 37,5K€ (12,5%) pour chacune des 6 entreprises soit 225k€
 - 900k€ crédit



3.4 Energies

3.4.3 Fonds chaleur territorial

Le Contrat Chaleur Renouvelable de SBAA



- Un premier partenariat entre SBAA et l'ADEME → Oct. 2019 / février 2024
- Un deuxième partenariat entre SBAA et l'ADEME → En cours de contractualisation
- L'action n°17 du Plan Climat (PCAET) → Faciliter le développement de toutes les ENRs sur le territoire
- **Publics éligibles** → Maître d'ouvrage ayant des besoins importants de chauffage et/ou d'eau chaude !
- Service d'accompagnement tout le long du projet → de la pré-étude jusqu'au suivi de l'installation
- Aides financières → entre 20 et 60 % de l'investissement : aide forfaitaire en fonction des MWh ENR

Les énergies éligibles sont les suivantes :



Biomasse



Réseaux de
chaleur/froid



Solaire
thermique



Géothermie

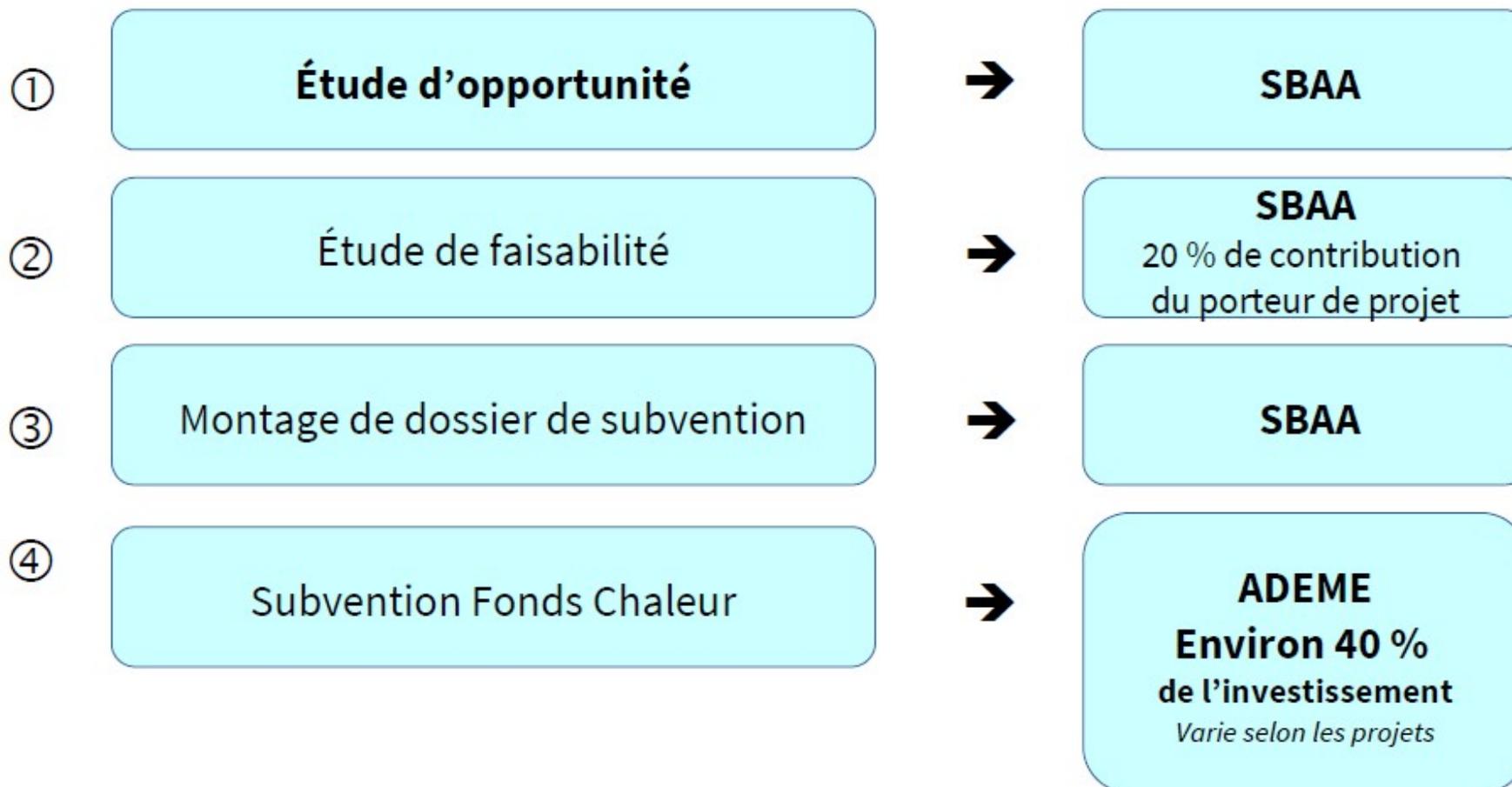


Récupération de
chaleur fatale

Quel Accompagnement ?



LES ETAPES D'UN PROJET :



Il n'est pas possible de cumuler fonds chaleur et CEE. Les CEE sont par contre possible pour autre chose que l'équipement qui bénéficie du fonds chaleur (isolation, ...)

Quels bénéfices pour votre entreprise ?

- **Faire baisser votre facture énergétique !**
- **Décarboner votre activité → Réduire vos émissions de CO2 !**
- **Exemplarité** auprès de vos clients/ partenaires... !
- **Augmenter votre autonomie énergétique !**
- **Favoriser l'emploi local !**



**- LE -
SAVIEZ
- VOUS ?**

Le bois énergie peut répondre à une très large gamme de besoins de chaleur :
Eau chaude, vapeur, air chaud, de 100°C à plus de 550°C !



Biomasse



Réseaux de chaleur/froid



Solaire thermique



Géothermie



Récupération de chaleur fatale

AVEC LE FONDS CHALEUR,

**LA CHALEUR
RENOUVELABLE,
C'EST PROFITABLE !**

Fonds Chaleur : Biomasse (bois énergie)



- Pour tout types de gros consommateurs de chaleur
→ Industrie, EHPAD, hôtel, piscine, bureaux...
- Forfait en fonction de l'énergie sortie chaudière
- 60 MWh sortie chaudière minimum → 4 équivalent logements
- Généralement environ 40 % de l'investissement



Fonds Chaleur : Solaire thermique

- Pour les bâtiments consommateurs d'ECS et notamment en période estivale → **EHPAD, hôtel, camping, piscine...**
- Forfait en fonction de l'énergie solaire utile
- Généralement **environ 50% de l'investissement**



Fonds Chaleur : Géothermie

- Pour les bâtiments consommateurs de chaleur à basse température → **Chauffage bâtiments récents ou entièrement rénové, bureaux, piscine...**
- Forfait en fonction de l'énergie extraite du sol
- Généralement **environ 50% de l'investissement**



Un projet, des questions ?



Direction Transition écologique :

François KIRK : *Chargé de mission Contrat Chaleur Renouvelable*

07 63 57 00 88 - francois.kirk@sbaa.fr

Envel GUEZENNEC : *Ingénieur thermicien*

02 96 77 60 43 - envel.guezennec@sbaa.fr

2.5 Pass Transitions – Région Bretagne



PASS Transitions



Cibles	Entreprises jusqu'à 50 salariés de production ou de services aux entreprises de production et entreprises de la filière culturelle (prestataires travaillant sur des œuvres de création cinématographiques et audiovisuelles)																		
Projets	Projets d'investissements permettant d'accélérer les transitions : <ul style="list-style-type: none">- Volet 1. Investissements- Volet 2. Conseil- Volet 3. Ressources humaines																		
Aide		<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Dépenses</th><th>Taux</th><th>Aide</th></tr></thead><tbody><tr><td>Volet 1. Investissements</td><td>40 k€ à 100 k€</td><td>50 %</td><td>20 à 50 k€</td></tr><tr><td>Volet 2. Conseil</td><td>8 k€ à 20 k€</td><td>50 %</td><td>4 à 10 k€</td></tr><tr><td>Volet 3. Ressources Humaines</td><td>8k€ à 20 k€</td><td>50 %</td><td>4 à 10 k€</td></tr></tbody></table>		Dépenses	Taux	Aide	Volet 1. Investissements	40 k€ à 100 k€	50 %	20 à 50 k€	Volet 2. Conseil	8 k€ à 20 k€	50 %	4 à 10 k€	Volet 3. Ressources Humaines	8k€ à 20 k€	50 %	4 à 10 k€	
	Dépenses	Taux	Aide																
Volet 1. Investissements	40 k€ à 100 k€	50 %	20 à 50 k€																
Volet 2. Conseil	8 k€ à 20 k€	50 %	4 à 10 k€																
Volet 3. Ressources Humaines	8k€ à 20 k€	50 %	4 à 10 k€																
Cumul	Possibilité de solliciter les volets indépendamment les uns des autres mais max 2 aides en cours (programme sur une même période)																		

2.5 Pass Transitions – Région Bretagne

Le détail des volets



→ Volet 1. Investissements

→ ENERGIE

- Équipements de suivi, réduction des consommations ou d'efficacité énergétique
- Production d'énergie photovoltaïque

→ EAU

- Équipements de suivi ou de réduction des consommations en eau
- Projets de recyclage/retraitement des eaux,

→ DECHETS

- Composteur ou broyeur

→ Volet 2. Conseil

- Audit, diagnostic
- Fresque du climat,
- Etude technique (pour une installation en photovoltaïque)

→ Volet 3. Ressources humaines

- Pour recruter une personne à temps partagé pour piloter des missions liées aux transitions (environnementale, RSE, cyber...)

Merci de votre attention



Guillaume BIRAULT

Chargé de mission "Réemploi,
Surcyclage, Ecologie Industrielle et
Territoriale"

07 60 90 16 23

guillaume.birault@sbaa.fr

Saint-Brieuc Armor Agglomération

Direction du Développement
économique et de l'Emploi

Jean-Marie LE BRUSQ

Chargé de mission Accompagnement
des Entreprises

06 60 08 27 16

jeanmarie.lebrusq@sbaa.fr

Saint-Brieuc Armor Agglomération

Direction du Développement
économique et de l'Emploi

Damien LE CLERC

Chargé de mission Implantation des
entreprises, Promotion, Prospection

06 74 93 63 39

damien.leclerc@sbaa.fr

Saint-Brieuc Armor Agglomération

Direction du Développement
économique et de l'Emploi

4

Échanges et questions

